



NEVEZ, le 24 Mai 2016

**Notice de synthèse
pour l'élaboration du PLU**
4 pages

Réunion PPA du vendredi 03 juin 2016

N/REF : MK.24.05.16.SM

Objet : Elaboration du P.L.U.

L'objectif de cette présente notice de synthèse est de rappeler les différentes étapes de réflexion et de concertation qui ont conduit au projet de zonage, présenté ce jour aux Personnes Publiques Associées dont la liste des invités apparaît au recto de la convocation de chacun.

1/ Première période 2004-2014

Pour rappel, la révision du POS en PLU a été lancée par la délibération municipale du 26/03/2014, en continuité de 2 modifications du POS (24/10/2008 et 14/12/2012). Une deuxième délibération du 24/02/2012 a permis d'ajuster et de consolider sur le plan juridique, les objectifs de révision du POS en PLU pour tenir compte de l'évolution de la réglementation depuis le lancement de la révision. C'est cette délibération qui encadre aujourd'hui l'élaboration du PLU. De ce fait, le Porté à Connaissance de l'Etat n'a pas été représenté. De même, par souci de reprise le plus rapidement possible du dossier, il a été choisi de maintenir le bureau d'étude Géolitt alors en charge d'accompagner la collectivité dans cet exercice.

2/ Deuxième période en cours, depuis 2014

En effet, les dernières élections municipales en avril 2014, ont induit un changement de majorité et d'équipe municipale et la reprise de l'élaboration du PLU à son état connu, c'est-à-dire quasiment au premier stade du diagnostic territorial. Aucune information auprès de la population, ni délibérations municipales n'ont été enregistrées entre 2004 et 2014 malgré un nombre avéré de réunions de la commission d'urbanisme alors en charge du dossier.

Une relation directe établie avec les habitants pour faire comprendre le PLU

Depuis juin 2014, **8 réunions publiques thématiques** ont été organisées sur le PLU avec un total de participants, estimé à **300 personnes sans double compte**, soit 23% des ménages de la commune (avec 1325 ménages Insee 2012). Ce qui correspond à un rythme moyen non négligeable de **1 réunion publique tous les deux mois**. Chaque réunion publique a été suivie par une moyenne de 100 personnes dans une fourchette allant de 80 à 110 personnes environ et le renouvellement d'un quart à la moitié des participants d'une réunion à l'autre. Par souci de traçabilité, chaque réunion publique a été conduite en s'appuyant sur un **support de réunion projeté** sur grand écran, en salle

Mairie de Nevez – Service Urbanisme

Place Joseph Danielou 29 920 Nevez

Tél : 02 98 06 61 97 - Fax : 02 98 06 77 32 - Courriel : urbanisme@nevez.fr

des fêtes ou en salle du conseil. La conduite des réunions a été assurée par les élus exclusivement aux premiers rangs desquels, Monsieur Le Maire et Madame l'Adjointe à l'urbanisme qui sont directement responsables du dossier PLU.

Liste et thèmes des réunions publiques entre 2014 et 2016

RP 1 12/07/2014 « lancement et présentation de la méthodologie »

RP2 18/10/2014 « environnement »

RP3 08/11/2014 « économie »

RP4 22/11/2014 « social et identités territoriales »

RP5 21/02/2015 « présentation du PADD – version 1 »

RP6 11/07/2015 « présentation du PADD – version 2 »

RP7 08/12/2015 « projet de zonage »

Cette relation directe avec les habitants et propriétaires fonciers a été prolongée à travers l'installation d'une demi-journée de permanence tenue par Madame l'Adjointe à l'urbanisme. Pour répondre à l'afflux des sollicitations, il a été décidé de gérer ce temps de permanence par la prise de rendez-vous de 30 minutes par personne. Ainsi, **chaque semaine**, Madame l'Adjointe à l'urbanisme reçoit en **entretiens individuels**, une moyenne de 3 à 4 rendez-vous par semaine. Ce qui renvoie à environ un total de **138 personnes reçues entre juillet 2014 et juin 2016**.

La diversité des relais d'information utilisés pour informer chaque habitant

Chaque réunion publique a fait l'objet d'une annonce dans la **presse locale** et sur le panneau d'**affichage municipal** et d'une restitution par voie de presse également et par la mise à disposition du **support de réunion** sous format papier, au service d'urbanisme.

Trois **bulletins municipaux** ont été également le support de restitution de l'état d'avancement du PLU aux moments-clés : (re)démarrage, PADD, zonage.

La diffusion des documents sur le **site officiel** de la mairie n'a pu être retenue du fait de l'obsolescence de ce support de communication. Depuis, le site a été renouvelé et est opérationnel depuis avril 2015. Suite à la présente réunion, l'ensemble des documents pouvant rendre compte de l'état d'avancement du PLU seront mis en ligne. L'usage du site est d'autant plus important qu'une part importante de la population séjourne en grande partie hors de la commune (résidents permanents et secondaires).

Est également prévue l'installation en mairie, de l'**exposition publique**, composée de 5 panneaux, dès courant juin 2016 jusqu'à l'enquête publique prévue au cours du printemps 2017.

Un cycle de réunions de travail avec une commission d'urbanisme élargie

L'un des principaux objectifs des réunions publiques, a été de diffuser et de collecter des informations au fur et à mesure de l'avancement du PLU, au cours des réunions de travail de la commission d'urbanisme, composée des élus de la majorité (6 élus) et de l'opposition (2 élus). Pour cette présente réunion, 2 élus suppléants complètent la composition initiale, pour appliquer la délibération municipale du 04/03/2016.

Mairie de Nevez – Service Urbanisme

Place Joseph Danielou 29 920 Nevez

Tél : 02 98 06 61 97 - Fax : 02 98 06 77 32 - Courriel : urbanisme@nevez.fr

Dans un souci à la fois d'opérationnalité et de réactivité, aux réunions de la commission d'urbanisme, ont été associés les acteurs pertinents à alimenter la réflexion et la décision publique : professionnels, administration DDTM, CCA, ABF, les 3 chambres consulaires, etc. La liste des participants sera annexée au PLU.

Le Conseil municipal a également été sollicité lors de la présentation (CM du 12/09/2015) et du débat du PADD (CM du 01/10/2015). L'ordre du jour du prochain conseil municipal (juin 2016) sera également consacré à la présentation du PLU dans son état d'avancement.

Etat d'avancement du PLU en juin 2016

A ce jour et en préparation du PLU, 3 documents ont été diffusés :

- Le **PADD** (2^e version visée par cabinet juridique Coudray et ajustée en fonction du zonage et des remarques des PPA exprimées lors la 1^e réunion PPA du 24/03/2015)
- **Règlement graphique** (2^e version ; 1^e version présentée en commission d'urbanisme le 24/11/2015 + affichage pour concertation avec les habitants du décembre 2015 à avril 2016)
- **Règlement écrit et OAP** (1^e version à reprendre, extraite de 2 réunions de la commission d'urbanisme élargie les 02/02/2016 et 23/02/2016)

Planning prévisionnel :

- de juin à sept 2016 : Finalisation des études complémentaires (eaux pluviales + schéma d'assainissement + évaluation environnementale + EBC)
- octobre 2016 : Arrêt du projet PLU
- avril 2017 : Enquête publique

Rédacteur de la notice : Mairie de Nevez, service d'urbanisme

Liste des personnes conviées à la réunion PPA du 03/06/2016

Mairie de Névez

Commission « urbanisme »

- M HERVET Albert
- Mme MANUSSET Sandrine
- Mme JAFFREZOU Maryvonne
- M NERZIC Bernard
- M POSTEC Bruno
- M MARREC Pascal
- Mme CROGUENNEC Marylène
- M MARTIN Gérard
- Mme GOURLAOUEN Yveline
- M FRANCHIN Patrick
- M DAUER Pierre

Autres élus et services de la mairie

- Mme DROUGLAZET-BERNARD Anne-Marie
- M BACCON Alain
- Mme SAMSON Danielle
- M PAGANO Olivier – DGS Mairie NEVEZ

Personnes Publiques Associées

- M Le Préfet du Finistère
- Mme PERES Marie-Claude – DDTM
- M GUILLOU Yann – CCA
- Mme BRANNELEC Mélanie – CCA SAGE
- M ALEXANDRE Pierre – ABF
- M DEGOUI Arnaud – Conseil Régional
- M COÏC Michel – ATD – Conseil Départemental
- Mme La Présidente – Espaces sensibles - Conseil Départemental
- M NADO Kévin – CCI
- M Le Président – Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Finistère
- M CAROFF Olivier – Chambre d'Agriculture
- M Le Président – Comité Régional de la Conchyliculture
- Mme COURONNE Marie – QUIMPERLE COMMUNAUTE
- M Le Directeur – Centre Régional de la Propriété Forestière de Bretagne
- M DEBAETS Martin – Natura 2000
- M LEBRETON – Conservatoire du Littoral
- M Le Maire – PONT-AVEN
- M Le Maire – TREGUNC
- M Le Maire – RIEC SUR BELON
- Mme BRIAND Catherine- GEOLITT (BE PLU)